

PROGRAMME DE FORMATION
TITRE PROFESSIONNEL NEGOCIATEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Dans le cadre du partage et du co portage des parcours, SELFORME assurera avec ses branches territoriales la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et prestataires de formations.

SELFORME et le centre de formation organiseront le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du **TITRE PROFESSIONNEL NEGOCIATEUR TECHNICO-COMMERCIAL (NTC)**.

Le référentiel de formation du négociateur technico-commercial a pour objectif de professionnaliser le parcours de l'apprenant lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements professionnels.

L'apprenant est appelé à devenir un professionnel capable de commercialiser en toute autonomie une offre de sponsoring, mécénat ou de partenariat pour le compte d'un club de sport ou d'un prestataire externalisé.

Cadre réglementaire du diplôme préparé

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants. Arrêté du 07/05/2009 paru au JO du 09/06/2009 - Arrêté du 23/12/2013 paru au JO du 15/01/2014. Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ; Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Niveau de connaissances préalables et capacités professionnelles requis

- Être titulaire d'un baccalauréat ou équivalent niveau IV.
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation

Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL NEGOCIATEUR TECHNICO-COMMERCIAL (NTC)** (séances pédagogiques et démonstrations commentées).
- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL NEGOCIATEUR TECHNICO-COMMERCIAL(NTC)**, le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

Méthodes pédagogiques et techniques mises en oeuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée pour partie en organisme de formation et pour partie en entreprise.

Les mises en situation pédagogiques en entreprise d'accueil (phase alternée de la formation) seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation, selon une programmation calendaire validée d'un commun accord entre les parties.

La progression pédagogique se fera sur la base du programme ci-après en lien avec le référentiel.

CCP1 : ELABORER UNE STRATEGIE COMMERCIALE OMNISCANALE POUR UN SECTEUR GEOGRAPHIQUE DEFINI

- 1 – Assurer une veille commerciale pour analyser l'état du marché.
- 2 - Organiser un plan d'actions commerciales.
- 3 - Mettre en oeuvre des actions de fidélisation.
- 4 - Réaliser le bilan de l'activité commerciale et rendre compte.

CCP2 : PROSPECTER ET NEGOCIER UNE PROPOSITION COMMERCIALE

- 5 – Prospecter à distance et physiquement un secteur géographique.
- 6 – Concevoir une solution technique et commerciale appropriée aux besoins détectés.
- 7 – Négocier une solution technique et commerciale

Modalités des certifications

L'obtention du **TITRE PROFESSIONNEL NEGOCIATEUR TECHNICO-COMMERCIAL (NTC)** se caractérise par les éléments suivants :

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	COMMISSION D'EVALUATION	CCP
EPREUVES 1 et 2	<p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier professionnel faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>	<p>Deux personnes mobilisées par l'OF prises dans la liste des évaluateurs validée par le ministère du travail</p>	CCP 1 CCP 2